

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1916)
Heft: 163-164

Vereinsnachrichten: Procès-verbal de l'Assemblée générale du 18 juin 1916 à Langenthal

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

M. Righini, et l'Assemblée est unanime à l'approuver, fera notifier par le Comité au Kunstverein Suisse de donner sa liste de jury à temps, et de faire l'envoi de ses invitations de façon régulière et normale.

Séance levée à 6 h. et demie.

Le rapporteur romand

HUGUENIN-BOUDRY.

Section de Genève.



Procès-verbal

de l'Assemblée générale du 18 juin 1916
à Langenthal.

M. Ferd. Hodler, président central, ouvre la séance à 11 h. 1/2 en souhaitant la bienvenue à l'assemblée. Personne ne demandant la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, celui-ci ayant paru dans le N° 156 de l'Art suisse, il est passé à l'ordre du jour. Le secrétaire donne lecture du *Rapport annuel* en français, puis M. Mangold lit la version allemande. Ce rapport est adopté. L'assemblée nomme deux scrutateurs qui sont MM. Blailé et Steiner.

Les rapporteurs de l'assemblée des délégués de la veille, MM. Fries et Huguenin-Boudry, lisent leurs procès-verbaux.

M. Röthlisberger prie l'assemblée de bien vouloir tenir compte du travail sérieux de Messieurs les délégués et de ratifier les décisions prises par eux.

M. Righini, trésorier central, présente le Rapport des comptes 1915-1916 et saisit cette occasion pour remercier notre dévoué membre passif M. Schwarz, comptable, Messieurs les caissiers des sections et Messieurs les réviseurs des comptes pour leur active collaboration. MM. Bovet et Albr. Mayer donnent lecture du rapport des réviseurs de comptes en allemand et en français. Les comptes sont adoptés et M. Link demande la parole pour exprimer à M. Righini, au nom de l'assemblée, ses plus vifs remerciements pour son dévouement et la façon magistrale dont il gère la caisse de la Société.

L'assemblée, d'une façon générale, se conforme au vœu exprimé plus haut et ratifie les décisions des délégués. Ainsi sont adoptés les points suivants : N° 4. Réviseurs des comptes ; n° 5. Cotisation annuelle ; n° 6. Budget 1916-1917.

La liste des candidats (n° 7) est lue et l'assemblée vote après chaque nom. Les 17 candidats présentés et qui remplissent les conditions requises par les statuts sont reçus. N° 8. Jury annuel, adopté.

Quant à la liste des propositions pour le Jury du prochain Salon fédéral, il est décidé de la fixer indépendamment du Jury annuel, et cela par une assemblée de délégués des sections convoquée en temps et lieu voulus.

M. Röthlisberger donne quelques explications sur les nominations statutaires. M. Hodler est nommé président par acclamation.

Pour le N° 10. Exposition de la Société, à Genève ; n° 11. Proposition de la Section d'Argovie, et n° 12. Pro-

position de la Section de Saint-Gall, l'assemblée ratifie également les décisions des délégués. Il en est de même pour le n° 13. Proposition E. Geiger, qui donne lieu à un échange de vue. M. Righini fait part à ce sujet d'un fait nouveau dans ce sens qu'il eut après l'assemblée des délégués une entrevue avec M. Roberto Brand, qui a organisé à diverses reprises des expositions de peintres espagnols dans les principales capitales de l'Amérique du Sud, expositions qui ont eu un excellent résultat.

M. Brand fera au Comité central des propositions fermes en vue d'expositions de peintres suisses.

M. Geiger prend la parole pour mettre en discussion les détails de sa proposition ; cependant, M. Righini estime que c'est là la tâche de la Commission qui vient d'être nommée à cet effet. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 1 heure.

Le Secrétaire : Th. DELACHAUX.



Rapport annuel

présenté à l'Assemblée générale de 1916.

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

C'est la deuxième fois que nous nous réunissons depuis le début de la grande guerre qui sévit tout à l'entour de nos frontières. Notre pays a été jusqu'ici épargné des graves contre-coups que sa proximité de tant de foyers de mort et de destruction pouvait nous faire craindre. Espérons qu'il en sera de même jusqu'au bout de cette formidable crise que traverse le vieux monde ; soyons heureux de sortir indemnes de la terrible mêlée et travaillons avec d'autant plus de zèle et de courage à réparer le mal qui a été fait.

Envoyons une pensée de reconnaissance à tous ceux, et il y en a beaucoup des nôtres, qui veillent à la frontière pour permettre aux autres de suivre en toute sécurité leurs études et leurs travaux.

D'une façon générale, la vie de la Société s'est trouvée depuis deux ans un peu ralentie. Nos sections ont toutes plus ou moins souffert des longues périodes de service militaire d'une partie de leurs membres. Les plus atteintes ont été nos sections à l'étranger dont la plupart des membres sont rentrés au pays dès le début de la guerre et dont beaucoup se sont depuis lors ralliés à d'autres sections.

L'Assemblée générale dernière coïncidait avec l'ouverture de notre Exposition du Jubilé à Zurich. Si nous jugeons d'après le nombre des visiteurs qui a été de 11,153, nous pouvons être contents de ce succès. Les œuvres vendues sont au nombre de soixante, pour une somme totale de Fr. 12,000 —. Il est certain que ce chiffre n'est pas très élevé, mais il faut en imputer la cause à la guerre sans laquelle nous aurions certainement pu atteindre un chiffre de vente supérieur.

Nous saisissons cette occasion pour rappeler le bon souvenir que nous avons tous rapporté de la fête du Jubilé et nous en remercions encore une fois vivement la sec-